



COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-ENQUETEURS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

BULLETIN ADHESION Année N

Pour les adhérents N-1 privilégier le paiement en ligne, sinon :

Le bulletin d'adhésion et le chèque correspondant libellé à l'ordre de la CCE-LR, sont à adresser au trésorier de la compagnie : **Michel SALLES, 156 chemin de la Tour de Billot 30140 BAGARD**
Téléphone : 06 08 95 03 25 – courriel : michel-salles2@orange.fr

Montant de la cotisation

- Renouvellement : 90,00 €
- Nouveaux CE année N : 70,00 €
- Membre associé : 20,00 €

Partie à renseigner	
Vous pouvez télécharger ce document, le renseigner et l'imprimer avant de l'adresser au trésorier	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE*	
CODE POSTAL	
COMMUNE	
NUMERO TELEPHONE FIXE*	
NUMERO TELEPHONE MOBILE	
COURRIEL	
DATE DE NAISSANCE*	
PROFESSION*	
ANNEE D'INSCRIPTION LISTE D'APTITUDE	
NUMERO CHEQUE :	BANQUE :
En adhérant à la CCE-LR je m'engage à respecter intégralement la charte de déontologie des membres de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 03/05/2024 de la CNCE.	
Nom, Prénom, courriel, année d'inscription, département, code postal, commune , sont nécessaires pour l'accès au site ou permettre la diffusion de l'information des formations, le téléphone mobile est nécessaire pour permettre le règlement des formations sur le site. Ces données sont aussi nécessaires pour l'adhésion à La CNCE.	
J'autorise / je n'autorise pas (raier la mention inutile) la CCE-LR à publier dans la partie annuelle du site https://www.cce-lr.com , accessible aux seuls adhérents, les informations ci-dessus me concernant et marquées d'une *, si je les renseigne, ainsi que ma photo d'identité, si je la télécharge.	
Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, et en particulier à son article 34, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations gérées par la CCE-LR et la CNCE sur leur base de données.	
DATE	SIGNATURE

Le mot de passe octroyé pour la première connexion devra être impérativement remplacé par un mot de passe de 12 caractères comprenant au moins un chiffre, une majuscule, une minuscule, un caractère spécial